CAP (Agent de prévention et de médiation)

DOCUMENT D'EXAMEN

EPS - Éducation physique et sportive - Session 2026

Document de l'épreuve pour la session indiquée, mis à disposition par FormaV pour la révision.

Toutes les annales et leurs corrigés : https://capapm.fr/annales-sujets-et-corriges

Éducation physique et sportive

Nature du dossier

CAP APM (Agent de prévention et de médiation)

EPS — Éducation physique et sportive

Ce document est un guide de préparation, pas un sujet d'annales de session. Il ne comporte ni session inventée ni corrigé officiel.

Guide des composantes orales ou pratiques du CAP. Vérifier les dispenses et les modalités avec le centre. Ce dossier ne remplace pas une convocation ni le règlement de la spécialité.

Préparer le travail

Identifier l'activité évaluée, le protocole et les critères avec l'enseignant.

Préparer et suivre une pratique adaptée à ses capacités et aux consignes.

Expliquer ses choix et évaluer les effets de son activité. Ne pas transposer un protocole d'un autre diplôme.

Construire une fiche : contexte ; objectif ; informations et matériels ; étapes ; justification des choix ; contrôles ; résultat ; bilan.

S'autoévaluer : ai-je répondu à la demande, utilisé des faits vérifiables, justifié mes choix et identifié mes difficultés ? Cette liste ne constitue pas un barème officiel.

Sources et utilisation

Consulter les documents officiels référencés ci-dessous et les pièces jointes dans ce dossier. Les fiches officielles sont conservées dans leurs octets d'origine.

Lorsque l'évaluation repose sur une situation personnelle, une mise en pratique ou un dossier, les attendus et critères remplacent un corrigé type universel.

Les annales de session disponibles restent dans les dossiers par année. Leur couverture et les pièces encore manquantes figurent dans le bilan du projet.

1. Source 1